

Euthanasie, PMA, GPA... "Avec la bioéthique, l'Etat français a pris le relais de l'Eglise"

Le juriste Daniel Borrillo dénonce un "jacobinisme bioéthique" qui fait le jeu des conservateurs et prive la société française de libertés auxquelles elle aspire.

Durée : 11 min Article réservé aux abonnés



Le juriste Daniel Borrillo.

/

Propos recueillis par Thomas Mahler

publié le 30/11/2020 à 10:00 , mis à jour à 10:01

Euthanasie, PMA, GPA, tests ADN... Pourtant laïque, la France aurait-elle troqué la religion contre la bioéthique en se montrant très conservatrice sur ces sujets? Alors que nos voisins européens évoluent rapidement, notre pays se distingue par ce que le Conseil d'État en 2018 a nommé un "modèle français de bioéthique". Dans une note incisive pour le think tank libéral GénérationLibre dont l'Express a eu la primeur, le juriste Daniel Borrillo, chercheur associé au CNRS, appelle à en finir avec ce qu'il considère être un "jacobinisme bioéthique" et un "paternalisme médical". Aujourd'hui, la population française s'avère bien plus libérale que ses institutions ou sa classe politique sur des questions ayant trait à nos vies et morts. Entretien.

L'Express : Vous dénoncez un "jacobinisme bioéthique". En quoi la France serait-elle une exception?

Daniel Borrillo : Ça n'existe nulle part ailleurs. Il y a en France une bioéthique d'Etat, née de la volonté d'un Prince, François Mitterrand. S'inquiétant de l'évolution scientifique en matière de génétique humaine, il avait en 1983 créé par décret un Comité Consultatif National d'éthique (CNCE). Du Conseil d'Etat à ce CNCE, de l'Agence de biomédecine à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), tous les mécanismes d'avis et de consultations sont ainsi verrouillés par les institutions d'Etat et des experts désignés par lui. En 2011, on a bien créé les Etats généraux de la bioéthique, mais c'est une démocratisation toute relative. Alors que la question de l'euthanasie et le suicide assisté ont été des thématiques plébiscitées par ces Etats généraux, elles n'ont pas été reprises par le législateur. Et même ce semblant de consultation citoyenne est complètement confisqué par une bureaucratie d'Etat, avec des experts désignés par l'administration qui prédominent. La bioéthique est ainsi devenue un espace sacré dans lequel on ne pénètre qu'avec l'autorisation des initiés et des institutions.

Je conçois la bioéthique de manière contraire. Pour moi, elle doit accompagner la décision des personnes et des malades, mais ne doit pas dire de haut ce qui est bien ou non pour eux. En France, nous avons une bioéthique qui prescrit et proscriit, au nom de grands principes, comme la dignité humaine ou la non-marchandisation des corps. Ce sont slogans grandiloquents, qui ont un double objectif. D'abord court-circuiter les débats démocratiques. Qui serait contre la dignité humaine ? Ces principes sont tellement absolus qu'on ne peut rien dire pour argumenter. Et puis ils partent du principe que l'Etat et ses experts (les conseillers du Prince) savent mieux que nous-mêmes ce qui est bien pour nous.

Les courants religieux sont représentés dans le CNCE. Comment expliquez-vous qu'il y ait encore une prime au religieux dès qu'il s'agit de questions concernant nos vies et nos morts ?

Il est très paradoxal que dans une démocratie laïque comme la France, un gouvernement de surcroît socialiste ait prévu une place institutionnelle pour le point

de vue dogmatique des religieux. Et c'est encore plus étonnant que personne ne s'en soit depuis offusqué. On appelle cela "les familles spirituelles". On a ainsi invité au CNCE des curés, des imams, des rabbins, mais aussi des communistes, eux aussi considérés comme étant une famille spirituelle. Je respecte la liberté religieuse et les croyances, mais pour moi, les religions relèvent du for intérieur. Et je ne vois pas en quoi l'avis des catholiques, des musulmans ou des bouddhistes aurait un rapport avec le débat démocratique. Mais c'est passé comme une lettre à la poste ! En France, l'Eglise catholique n'impose ainsi pas directement son avis. C'est beaucoup plus pervers. On a laïcisé des arguments religieux en les présentant comme républicains. En Argentine, Espagne ou Italie, pays que je connais bien, l'Eglise catholique est puissante. Mais on sait que ce sont les points de vue de l'Eglise, qui ne représentent d'ailleurs nullement la majorité des catholiques qui sont par exemple favorables à l'euthanasie. Mais en France, on a maquillé ce point de vue religieux en les faisant passer comme étant "universel" ou "humaniste".

"Nos voisins européens évoluent sur l'euthanasie. Mais la France considère que ce n'est même pas une question"

Alors que nos voisins, de l'Espagne à la Belgique en passant par la Suisse ont évolué plus vite sur les questions de PMA ou d'euthanasie, vous expliquez que la France se distingue par un "chauvinisme bioéthique"...

Même le Conseil constitutionnel d'un pays de tradition catholique comme l'Italie a l'année dernière estimé que le suicide assisté pouvait être licite, ce qui revient à le dépénaliser. Les magistrats ont considéré qu'il était inhumain de maintenir en vie des personnes atteintes de "pathologie irréversible, source de souffrances physiques et psychologiques jugées insupportables, mais pleinement en mesure de prendre des décisions libres et conscientes". Nos voisins européens évoluent. Mais la France, avec son Comité d'éthique, son Conseil d'Etat ou sa majorité au parlement, considère que ce n'est même pas une question sur laquelle il faut débattre. Symbole la fois de l'autodétermination et de la compassion, la "bonne mort" autorisée notamment en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse, continue à être considérée par notre droit comme une forme d'homicide volontaire ou d'empoisonnement. Pourtant, selon un sondage Ifop de 2019, 96% des Français se disent favorables à l'euthanasie. Il y a un décalage frappant entre l'opinion et la bureaucratie d'Etat, qui s'arroge un droit sur nos corps et nos vies. Je comprends pourquoi Michel Foucault a écrit "Surveiller et punir" en France (rires). Les lois sur la bioéthique sont un extraordinaire exemple de biopouvoir.

Avec en prime, comme vous le dites, un ton grandiloquent...

Je travaille aussi sur les encycliques de l'Eglise catholique, car il y a toute une tradition religieuse du contrôle des corps. Mais je vous assure que le Vatican ne se permet plus aujourd'hui de tenir des propos aussi pompeux que le Conseil d'Etat français qui,

dans son dernier rapport, se pose la question de l'indivisibilité du corps et de l'esprit, rien de moins ! Tout se passe comme si les experts, les représentants de l'État et les parlementaires s'adonnaient non pas à la régulation de la situation française mais à celle de l'Humanité.

Aussi, contrairement à ce qu'on ne cesse de répéter, nous ne vivons pas dans un société ultra individualiste et permissive, avec des bébés à la carte et des transhumanistes. Je trouve que c'est plutôt l'inverse. Comme la France interdit la GPA, la mère d'intention, même si elle a fourni ses propres ovocytes, est par exemple obligée d'adopter ses propres enfants biologiques ! C'est une situation paradoxale pour un pays qui a été pionnier en matière d'IVG. Je ne comprends d'ailleurs pas comment, philosophiquement, on peut être pour l'IVG et contre la GPA. Si "mon corps m'appartient" pour interrompre une grossesse, pourquoi cesserait-il de m'appartenir lorsqu'il s'agit d'aider à faire venir un enfant au monde pour un couple qui n'a pas les capacités procréatives ? C'est quand même une limitation de la liberté corporelle.

De même, la PMA post-mortem est interdite en France. Une femme dont l'époux est décédé ne peut faire de PMA avec les gamètes de ce dernier ou les embryons du couple, même si son mari l'aurait inscrit dans son testament. En revanche, elle sera autorisée à réaliser une PMA seule, avec tiers donneur. C'est complètement paradoxal.

Le projet de loi sur la PMA a été adopté le 1er août en deuxième lecture par l'Assemblée nationale. Cette révision de la loi vous satisfait-elle ?

En ouvrant cette technique aux couples de femmes et aux femmes seules, l'article 1 du projet de loi ne fait plus de la PMA un palliatif à la stérilité d'un couple hétérosexuel, mais un droit de la femme en couple homosexuel ou seule de concrétiser un projet parental à travers une PMA. Je ne peux que m'en réjouir. Mais le prix à payer pour ce changement de paradigme est de passer par la levée de l'anonymat du donneur. L'accès aux origines crée ainsi l'illusion d'une filiation fondée sur le biologique, même si aucun lien juridique n'existe entre le donneur et l'enfant issu d'une PMA. C'est une façon de signaler qu'un enfant juridiquement est né d'un homme et d'une femme. Alors que la question de la différence entre les sexes n'a aucune pertinence d'un point de vue du droit civil. Depuis le droit romain, on n'a jamais conditionné la filiation à cela ! Depuis 1966 en France, le droit autorise par exemple l'adoption aux célibataires. Mais face à tous les débats suscités par la PMA, je comprends qu'on ait fait cette concession à l'ordre naturel, et à l'idée qu'il y a toujours un papa et une maman.

"La France est un pays qui ne fait pas confiance à l'individu"

Le soutien des Français à la GPA ne cesse de progresser, et une large majorité se dit favorable à cette gestation par autrui. Mais comme vous le soulignez, il y a aujourd'hui un consensus anti-GPA dans l'ensemble de la classe politique.

Pourquoi ?

Il y a un conservatisme de gauche, et pas seulement de droite. Les prises de position de José Bové, de Sylviane Agancinski, de Noël Mamère ou de Michel Onfray relèvent des arguments naturalistes. Il y a ainsi une alliance entre les conservatismes, qui fait qu'aujourd'hui en France, aucune force politique ne revendique la GPA. C'est un cas unique parmi les pays occidentaux. C'est très troublant, car c'est un vrai consensus antilibéral. On confond d'ailleurs souvent en France libéralisme et néo-libéralisme, alors que le néo-libéralisme est pour moi une trahison du libéralisme. L'usage de termes tels que "esclavage", "marchandisation du corps", "vente d'enfants", comme on peut le lire dans la presse, met en évidence une stratégie discursive consistant à soustraire de la délibération la régulation de la GPA laquelle ne mériterait que condamnation et anathème. Au final, tout ça est très hypocrite, car il suffit d'avoir de l'argent. Si vous êtes fortuné, vous allez en Californie faire une GPA dans de bonnes conditions, ou alors vous vous rendez en Suisse pour mourir de manière digne.

Mais si l'on se montre libéral sur ces sujets, ne craignez-vous pas une marchandisation des corps, des ventres des femmes jusqu'aux organes ?

C'est justement pour limiter les dérives et les trafics clandestins qu'il faut réguler ! C'est la seule manière d'éviter l'exploitation des vulnérables. Il pourrait y avoir en France une agence pour une GPA responsable, comme il y a une agence pour l'adoption. J'entends bien sûr ces critiques sur des dérives possibles. L'Etat doit contrôler cela. Car la finalité, c'est l'émancipation, et non pas l'esclavage. Mais aujourd'hui, même une GPA altruiste est interdite en France.

LIRE AUSSI >> Espace, religions, eugénisme, sexe... A quoi ressemblera notre futur ?

Par ailleurs, je ne suis pas hostile à la rémunération pour une greffe d'organe. Encore une fois, la situation est très hypocrite en France. Tout le monde - cliniques, médecins, intermédiaires... - se fait rémunérer dans la circulation des organes ou du sang. Les seuls qui ne reçoivent aucune compensation, ce sont les "fournisseurs" de l'organe ou les donneurs de sang. Là aussi, il faut faire attention aux abus. Mais aujourd'hui, tout le monde se fait payer, sauf le donneur lui-même ! La mise en place d'un marché régulé des organes permettrait à la fois de mettre fin au trafic qui existe de facto et de sauver plusieurs vies de malades en attente d'une greffe. En tout cas, ce sont des questions sur lesquelles il faut ouvrir le débat, en sachant que nous vivons qu'on le veuille ou non dans un monde marchand. Parlons-en !

L'accès aux tests ADN, qui font fureur, est aussi interdit en France...

On partage cette exceptionnalité avec la Pologne. Aujourd'hui, les Français sont obligés de passer par des sites plus ou moins sérieux, et paient cher, car cet accès à notre information génétique est uniquement autorisé dans un cadre judiciaire ou médical. S'il semble raisonnable de contrôler la circulation de l'information génétique auprès de la police, des assureurs ou des employeurs, la restriction de l'accès personnel à ses propres informations génétiques participe, une nouvelle fois du paternalisme d'État. C'est toujours la même chose : l'individu est considéré comme un danger pour lui-même. La France est un pays qui ne fait pas confiance à l'individu.

"Le débat a été confisqué par des minorités conservatrices, de droite comme de gauche"

A travers la bioéthique, l'Etat représente-t-il une continuation des religions ?

Nous ne pouvons toujours pas disposer de nous-mêmes. C'est une vieille tradition judéo-chrétienne de croire que Dieu est propriétaire de nos corps et de nos vies, et que nous n'en serions que des usufruitiers. Pendant des siècles, il y a ainsi eu un monopole de l'Eglise sur le contrôle de nos âmes et corps. A un moment donné, l'Etat a pris le relais. Il ne le fait plus au nom de Dieu, mais au nom de la dignité humaine. Mais d'un point de vue philosophique laïque, qu'est-ce qui m'empêche que je fasse de mon corps ce que je veux ? Il est bien sûr normal de respecter la dignité humaine d'autrui. Mais en France, on fait du respect de la dignité humaine un devoir envers soi-même, comme on peut le constater avec les lois sur la prostitution ou sur le voile. C'est comme si chacun de nous avait une part d'humanité indisponible, y compris par nous-mêmes. Je pense qu'il faut raisonner en termes de droits de l'homme, et non pas de droits de l'humanité. J'ai une obligation envers les autres, mais pas par rapport à l'humanité. Ni l'Eglise, ni l'Etat, ni les partis politiques ne peuvent me dire ce qui est humain en moi. Si un Etat estime qu'il faut nous protéger de nous-mêmes au nom de cette dignité humaine, cela peut d'ailleurs aller très loin...

Les voix des conservateurs, loin d'être représentatives des Français, sont-elles trop mises en avant sur ces sujets dans les médias ?

Quand je regarde le nombre d'articles qui sont critiques sur les évolutions en matière bioéthique, c'est spectaculaire. Vous les retrouvez non seulement dans le Figaro ou la Croix, mais aussi dans un quotidien de gauche comme Libération, avec cette idée omniprésente qu'il faut faire attention à la science et à la technique. Soit c'est une vision naturaliste de gauche, soit c'est une vision religieuse à droite. Le débat a ainsi été confisqué par des minorités, et on arrive à oublier l'opinion majoritaire, qui veut par exemple mourir dans la dignité.

Mais les Français n'ont pas conscience de toutes les conséquences de ces libertés fondamentales qui sont toujours ignorées par la loi. Ils ne savent pas que le clonage thérapeutique permettrait de produire des cellules et des organes, remédiant ainsi à

la fois à la pénurie d'organes et au rejet de l'organe greffé. Ou que le DPI-A (diagnostic préimplantatoire des aneuploïdies) a été écarté du projet de loi par le gouvernement, en dépit des demandes des patients et des associations, en particulier pour ce qui concerne le diagnostic de la trisomie 21 avant l'implantation d'un embryon par PMA. On tétanise les Français avec des principes grandiloquents, et on brandit le spectre du transhumanisme ou de l'eugénisme. Alors que la majorité des personnes ne sont bien sûr pas des nazies, mais préféreraient simplement ne pas être mises sur une liste d'attente pour un don d'organe. L'eugénisme qui doit être condamné, c'est l'eugénisme d'Etat qui prétendrait améliorer la race et non pas l'eugénisme individuel qui vise uniquement à éviter la maladie.

Nous essayons d'alerter sur ces sujets avec le think tank GénérationLibre, pour montrer que nous sommes aujourd'hui très loin d'être dans une société individualiste et libertaire. Il est incroyable qu'on n'entende pas plus de critiques de la conception bioéthique française d'un point de vue libéral, comme pouvait le faire le philosophe Ruwen Ogien, disparu en 2017. On n'entend que les critiques conservatrices, qu'elles soient catholiques ou écologistes. Tout se passe comme si on devait se soumettre à une loi naturelle. Je pense au contraire que s'émanciper, c'est s'affranchir de la nature.